

**DEMANDE DE PRIME COMMUNALE « FERMETURE DES CAFES ET BARS »**

Sur base de la délibération du conseil communal du 19/10/2020

**Formulaire à envoyer avant le 28/02/2021 par mail à** **horeca@brucity.be** **ou par courrier postal à l’adresse Cellule Horeca – département Affaires Economiques – place du samedi 1 – 1000 Bruxelles**

 Renseignements et assistance via horeca@brucity.be ou au 02/279 22 60

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de la société |  |
| Adresse d’exploitation |  |
| Numéro de TVA |  |
| Nom et prénom du demandeur |  |
| Numéro de GSM du demandeur |  |
| Adresse E-MAIL du demandeur |  |
| Nom du titulaire du compte bancaire |  |
| Numéro IBAN |  |
| Code BIC |  |

* J’ai consulté et accepte les conditions du règlement communal relatif à la prime en objet. En particulier, je m’engage à maintenir mon établissement fermé pendant la durée des mesures régionales correspondantes.
* Je certifie être habilité à représenter la société demandeuse et avoir fourni des informations exactes dans le présent formulaire. En particulier je certifie que la société n’est pas en faillite.
* En soumettant ce formulaire, j’accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de cette demande et son suivi.

Date : Signature :

**Annexes à joindre obligatoirement :**

* Copie recto-verso de la carte d‘identité du signataire de la demande
* Statuts de la société (dernière version à jour)
* Attestation bancaire relative au compte à vue de l’entreprise (ou un extrait de compte récent reprenant le nom de l’entreprise et le numéro de compte).
* Déclaration de créance au verso

Au regard de la réglementation en vigueur, nous vous informons que vos données personnelles ne seront traitées que dans le cadre de la présente demande. En aucun cas, elles ne seront transmises à des tiers sans demande préalable de votre consentement .

DECLARATION DE CREANCE

Concerne :  Demande de prime pour un lieu de consommation de boissons ayant dû fermer suite à l’arrêté du 07/10/2020 du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale portant fermeture des bars et arrêtant des mesures d’urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19.

Je soussigné(e) ………………………………………………………………………………………………………………………………….. ,

représentant de …………………………………………………………………………………………………………………………………

sis …………………………………………………………………………………………………………………………….(rue et numéro)

à …………………………………………………………………………………………………………………...(Code Postal) Bruxelles,

sollicite de la Ville de Bruxelles une prime de 2.000,00 € pour un lieu de consommation de boissons ayant dû fermer suite à l’arrêté du 07/10/2020 du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale portant fermeture des bars et arrêtant des mesures d’urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19.

Cette somme est à verser sur le compte  IBAN    -  BE…………………………………………..

ouvert au nom de ……………………………………

auprès de la banque …………………….. .

Certifié sincère et véritable, et fait à …………………………... le / / 2020

Nom et prénom du signataire : Signature :